



pacs avec un étranger, titre de séjour qui se périme bientôt

Par **mamou**, le **25/03/2009** à **12:23**

bonjour,
je suis étudiante ainsi que la personne avec qui je vis. cela fait maintenant deux ans que nous sommes ensemble et un an que nous vivons sous le meme toit. cependant il est gabonais et son titre de sejour se périme fin aout. donc sans papiers il sera obligé de retourner chez lui. nous voulons nous pacser dans quelques semaines. est-ce que cela pourra régulariser sa situation?
cette angoisse nous suit chaque jour. peut on faire quelque chose pour remédier rapidement à ce problème?

Par **actionxav**, le **31/07/2009** à **11:51**

Bonjour,

Non, le PACS ne change rien à la durée des titres de séjour, et ne permet pas d'accélérer les durées légales de résidence en France pour obtenir des droits.
Le PACS permet par contre d'évaluer les liens qui existent en France, et est donc un point favorable dans un dossier.

Va voir le site <http://pacs.etranger.free.fr> il y a pas mal d'infos sur le sujet.

Bonne chance
Xav"